



Ville de Brou sur Chantereine
(Seine-et-Marne)

Aux Familles

La Maire-Adjointe

Nos réf : PH/PD/JT/CC/2022/042
Affaire suivie par : C. CHARPENTIER
Direction du Service Enfance Jeunesse

Brou sur Chantereine, le 25 mai 2022,

Objet : Inscriptions aux Prestations

Madame, Monsieur,

Je vous informe que l'inscription de votre enfant aux prestations de la commune pour l'année scolaire 2022/2023 (accueil de loisirs, restauration, étude), se déroulera du **mercredi 8 juin au vendredi 19 août 2022 au plus tard et uniquement sur rendez-vous au Service Enfance**.

Vous trouverez ci-dessous la liste de pièces **originales** à fournir pour la constitution du dossier :

- Livret de famille ou acte de naissance de moins de 3 mois,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois, des deux parents en cas de séparation (*quittance de loyer, contrat électricité, téléphone fixe*),
- En cas d'hébergement, fournir une attestation et un justificatif à l'adresse de l'hébergeant, (*l'hébergé devra fournir un justificatif CAF ou CPAM à cette même adresse*)
- Carnet de santé,
- Jugement de divorce ou de séparation,
- Attestation de paiement de la CAF,
- 3 derniers bulletins de salaires du foyer,
- Et le dernier avis d'imposition.

Attention : tout dossier incomplet ne sera pas traité.

De plus, je vous informe que les familles en retard de paiement ne pourront pas réinscrire leurs enfants. Je vous invite, en cas de difficulté, à contacter Monsieur FERNAND au 01.64.26.66.62.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Adjointe à la Maire chargée de la Petite
Enfance,
de l'Enfance et de la Jeunesse,
Par délégation de la Maire,

Perrine HARDY



Horaires du Service Enfance/Jeunesse

Lundi de 13h30 à 17h30

Pas de permanence le mardi

Mercredi de 08h30 à 12h30

Jeudi de 13h30 à 18h30

Vendredi de 13h30 à 17h30

Tel : 01.64.26.66.62